

COMMUNIQUÉ

Le 28 septembre 2020

La Province ne gère pas de manière adéquate les risques pour la sécurité liés à la qualité de l'eau potable, indique le vérificateur général

WINNIPEG – Le ministère de la Conservation et du Climat doit déployer davantage d'efforts pour garantir la sécurité de l'eau potable au Manitoba, déclare le vérificateur général M. Tyson Shtykalo. Les conclusions figurent dans le rapport intitulé *Surveillance provinciale de la salubrité de l'eau potable*, publié aujourd'hui.

L'audit a permis de constater que les processus de délivrance de permis et de surveillance des réseaux d'eau du ministère ne permettaient pas de gérer adéquatement les risques pour la sécurité. En outre, l'audit a révélé que les processus de planification stratégique et de mesure du rendement du ministère permettant de surveiller la salubrité de l'eau potable sont faibles.

« Les personnes et les organismes qui fournissent l'eau potable à la population manitobaine doivent veiller à la salubrité de l'eau qui sera consommée », a indiqué M. Shtykalo. « Bien que le Manitoba n'ait pas connu d'épidémies majeures de maladies hydriques récemment, le ministère doit rester vigilant et faire davantage pour réduire au minimum le risque de problèmes à l'avenir. »

Le vérificateur général a constaté que 20 % des réseaux d'eau connus au Manitoba n'avaient pas de permis d'exploitation. Un permis décrit ce qu'un exploitant de réseau doit faire pour satisfaire aux exigences réglementaires, notamment les normes de qualité de l'eau qu'il doit respecter et la fréquence des tests d'analyse requis. La plupart de ces réseaux sans permis d'exploitation analysaient l'eau potable, mais pas à la fréquence prévue.

De plus, M. Shtykalo a noté qu'environ la moitié des réseaux d'eau connus dans la province n'avaient pas d'exploitant autorisé. « Même si beaucoup de ces réseaux étaient très petits, il est important que chaque réseau d'eau, peu importe sa taille, ait un exploitant qui a reçu la formation appropriée et qui comprend le réseau et les exigences de salubrité à respecter », a ajouté M. Shtykalo.

L'audit a permis de constater que le nombre de réseaux d'eau potable autorisés au Manitoba a presque doublé en cinq ans, mais que le nombre de personnes affectées à la délivrance des permis et à la surveillance de ces réseaux a diminué. Par ailleurs, des travaux supplémentaires ont été nécessaires pour mettre les réseaux d'eau non conformes en conformité avec la réglementation provinciale, indique le rapport.

En outre, M. Shtykalo a déclaré que le ministère n'a pas de plan clair et rigoureux pour gérer les nombreux risques pour la sécurité liés à l'eau potable. « Compte tenu des ressources limitées disponibles et de la charge de travail croissante, il est important que le ministère planifie soigneusement la manière de résoudre les problèmes relevés dans ce rapport », a conclu M. Shtykalo.

Le rapport renferme 18 recommandations. **On peut consulter l'intégralité du rapport au <https://www.oag.mb.ca/fr/rapports-dauidit/>.**

À PROPOS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU MANITOBA

Le vérificateur général est un haut fonctionnaire de l'Assemblée législative chargé de fournir des garanties et des conseils indépendants aux députés. Au moyen de ses vérifications, le Bureau du vérificateur général s'efforce de déterminer des moyens d'améliorer le fonctionnement du gouvernement ainsi que la gestion de la performance et la communication à l'égard de cette dernière. On trouvera des renseignements additionnels au <http://www.oag.mb.ca/>

Renseignements :

Frank Landry, gestionnaire des communications
204.792.9145
frank.landry@oag.mb.ca